

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/05/2009

Réception par le Prefet : 18/05/2009

Publication : 25/05/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2009-7-1-4

Séance du vendredi 15 mai 2009

ORGANISATION DU 2ème CHALLENGE NATIONAL DES PREPARATIONS MILITAIRES MARINES Demande de subvention départementale

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° CG-2008-5-1-6 des 11 et 12 décembre 2008 relative aux interventions diverses au titre de la Commission des Finances, de l'Administration Générale et des Ressources Humaines,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Attribue une subvention de 1 000 € à l'Association de Réservistes de la Marine pour l'organisation du 2ème challenge national des préparations militaires marines, les 27 et 28 juin 2009, dans la région de Saint-Louis.

Ce montant est à prélever sur le chapitre 65, nature 6574, fonction 021, opération 2009-J718-9999.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions